



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Germinal PEIRO

Député de la Dordogne
Vice-Président
du Conseil Général de la Dordogne
Maire de Castelnaud-La Chapelle

Suppléante : Nathalie MANET-CARBONNIÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Delphine BATHO
Ministre de l'Écologie, du
Développement Durable
et de l'Énergie
246, Boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

Nos réf :
GP/BS/GC

Sarlat, le 4 mars 2013

Madame la Ministre,

Par demande en date du 20 septembre 2010, la société Hexagon Gaz Pte. Ltd dont le siège social est situé à Singapour, a sollicité, pour une durée de cinq ans, un permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Brive », sur une superficie de 1 777 km², portant sur le territoire des départements de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne.

Le 19 février 2013 pour le Journal Officiel de l'Union Européenne et le 26 février 2013 pour le Journal Officiel de la République Française, l'annonce de cette demande a été publiée afin d'ouvrir à la concurrence pour une durée de quatre-vingt dix jours cette concession. Ces parutions, conformes à la législation et aux procédures en vigueur, signifient donc que les services de la DREAL instruisant cette demande ont conclu que le dossier émis par la société Hexagon Gaz Pte. Ltd était recevable sur la forme.

Elu d'un territoire qui fut également concerné par les permis dits « de Cahors » et « de Beaumont-de-Lomagne » avant que ces demandes ne soient rejetées pour répondre aux engagements de Monsieur François HOLLANDE, je suis convaincu depuis longtemps des effets néfastes de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schistes.

Aussi, alors que le dossier de cette société va être étudié sur le fond par la DREAL avant de recevoir l'avis du Préfet concerné, j'ai souhaité vous adresser ce courrier afin de vous faire part de mon opposition pleine et entière à ce projet et vous indiquer que les élus, les associations et les citoyens des trois territoires concernés sont, dès à présent, mobilisés pour obtenir l'abandon de ce permis.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Avec ma plus haute considération

Germinal PEIRO